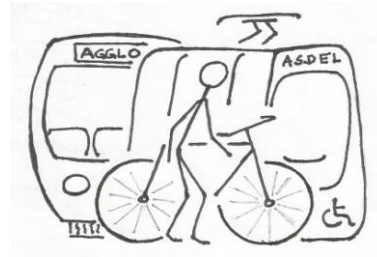




ASSOCIATION SE DEPLACER EN LIBERTE



Monsieur Christian Estrosi, Président de la Région PACA

Monsieur Philippe Bru, directeur régional de la SNCF

Monsieur Thierry Jacquinod, directeur régional de Gares et Connexions

Objet : gratuité du parking Blancard de la gare d'Aubagne

Monsieur le Président, Messieurs les Directeurs,

Ces dernières semaines, les usagers des TER et des cars du CD13 ont eu la désagréable surprise de constater la décision de la ville d'Aubagne et de son prestataire Q-Park de vouloir faire payer le parking de la gare d'Aubagne et d'y installer des horodateurs. Décision pour le moins surprenante alors que le foncier appartient à la SNCF et que la convention entre la SNCF et la Ville d'Aubagne a pris fin en 2013 sans renouvellement.

Après l'intervention des associations d'usagers dont l'**Association Se Déplacer En Liberté (ASDEL)** auprès de la SNCF, la Région et la Ville d'Aubagne, la SNCF a apposé sur les horodateurs de ce parking une affichette indiquant que « *les abonnés TER bénéficient d'une gratuité sur ce parking. SNCF vous communiquera prochainement les modalités de repérage des véhicules abonnés* ». Nous remercions la SNCF pour cette mise au point, pour autant, les associations **NOSTERPACA** et **ASDEL** estiment qu'il convient bien de préciser que le terme « abonnés » intègre bien à tous les porteurs de la carte **Zou !** et de la carte **Transpass**.

En effet, il est essentiel que **l'usage gratuit** de ce parking soit bien permis à **l'ensemble des usagers des TER et des cars du CD13**.

L'ASDEL et NOSTERPACA vous remercie, par avance, de bien vouloir prendre en compte cette précision.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Messieurs les Directeurs, nos cordiales salutations

Pour l'association ASDEL

Maurice Marsiglia

assoasdel@gmail.com

Pour l'association NOSTEROACA

Gilles Marcel

nosterpaca@gmail.com